

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission

Téléchargeable sur le Site internet :

<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure

Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission

Téléchargeable sur le Site internet :

<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure

Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission
Téléchargeable sur le Site internet :
<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure
Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission

Téléchargeable sur le Site internet :

<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure

Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission

Téléchargeable sur le Site internet :

<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure

Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission
Téléchargeable sur le Site internet :
<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure
Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.

Demande d'admission en Logement adapté

SIAO - Haute-Marne

Version 3 – Juillet 17

Un logement adapté pour les personnes en situation de précarité

Les pensions de famille

Elles sont destinées à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille sont une étape pour se poser dans un logement autonome chaleureux, pour (ré) apprendre à habiter ou cohabiter. Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi que l'accompagnement par deux intervenants sociaux afin de créer un environnement sécurisant et d'offrir des chances de réinsertion durable.

Les résidences accueils

Elles sont destinées spécifiquement aux personnes en situation de handicap psychique suffisamment stabilisées et inscrites dans un parcours de soin. Ce lieu de vie est conçu pour permettre à ces résidents, fragiles et vulnérables, de vivre en logement autonome dans un cadre de vie semi-collectif grâce à un accompagnement social adapté et de proximité.

COORDINATION DES ADMISSIONS

SIAO - La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.32.65.42

association@lapasserelle52.fr

<http://www.lapasserelle52.fr>

Le SIAO est vise à :

- centralisé l'ensemble des demandes de logement adapté
- favoriser un traitement équitable des demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante
- à orienter la personne en tenant compte de ses besoins et non seulement en fonction de la disponibilité des places / logements.

LES LOGEMENTS ADAPTES de Hte-MARNE

CHAUMONT

RESIDENCE ACCUEIL

Résidence Accueil
44/32 rue Fleming
52000 CHAUMONT

Tel : 09.53.64.79.66
residenceaccueil@udaf52.fr
<http://www.udaf52.fr>

MAISON RELAIS - Les PIERRES POSEES

97 rue du VAL BARIZIEN
52000 CHAUMONT

Tel : 03.25.02.61.79
lespierresposees@aol.fr

LANGRES

MAISON RELAIS ELSA

102 Résidence ARAGON
Av. de la Résistance
52200 LANGRES

Tel : 03.25.84.07.21
pensiondefamille@phill-langres.fr
<http://www.phill-langres.fr>

St DIZIER

MAISON RELAIS COLBERT

Tel : 03.25.06.67.25

MAISON RELAIS JASON

Tel : 03.25.55.15.50

Tel : 03.25.06.67.25

BP 10072 - 52102 Saint-Dizier cedex
maison.relais@sosfemmes.com
<http://www.sosfemmes.com>

Demande d'admission en Logement Adapté

Haute-Marne

1

Contact auprès du gestionnaire du logement adapté souhaité pour des pré-informations

2

Remplissage du dossier SIAO de demande d'hébergement/adapté

2. Nb : Sont transmis par le SIAO:
- le dossier et la fiche de demande SIAO
- le règlement SIAO
- le processus d'admission

Téléchargeable sur le Site internet :

<http://www.lapasserelle52.fr>

3

Envoi du dossier complet (avec les pièces justificatives, la désignation du référent pour l'accompagnement social)

3. Nb : le dossier est à remettre au SIAO qui fait suivre au gestionnaire du logement adapté concerné.

4

Rencontre du gestionnaire du logement adapté souhaité avec le demandeur

4. Nb : le gestionnaire du logement adapté demandé prend contact avec vous pour un RDV une fois le dossier complet.

5

Présentation de la demande en commission SIAO

5. Nb : confère règlement commission SIAO

6

Passage de la demande en commission interne de la structure gestionnaire du logement adapté

6. Nb : Pour Chaumont, la commission interne des gestionnaires du logement adapté statue de façon définitive sur l'intégration de la personne dans la structure

Pour Langres et St Dizier : Pas de commission. La commission SIAO statue sur la décision définitive d'admission.